



L'internationalisation du corps académique de Sciences Po 1970 - 2010

I. Introduction

Le périmètre de cet état des lieux prend en compte les projets de recherche internationaux (PCRD, ERC, ...), les mobilités internationales entrantes et sortantes du corps académique, les publications scientifiques internationales recensées dans plusieurs bases de données bibliographiques (Web of Science, Scopus, Google Scholar, SPIRE), les données internationales sur les doctorants (essentiellement la nationalité et le caractère international des sujets de thèse), et la carrière internationale du corps académique. Cette note détaille cette dernière partie de l'étude.

Indicateurs et méthodologie

Dans cette synthèse descriptive, neuf indicateurs témoignent de la trajectoire internationale des académiques de Sciences Po en activité. Nous avons bien conscience que la collecte des données et les indicateurs qui en résultent sont limités et devront être complétés et mis à jour dans un futur proche.

Les indicateurs retenus :

- La nationalité étrangère (les bi-nationalités sont comptées comme nationalités étrangères),
- L'obtention d'un diplôme à l'étranger,
- L'obtention d'un doctorat à l'étranger,
- Le recrutement à l'étranger (recrutement en tant que titulaire dans une université étrangère),
- L'expérience à l'étranger (post-doctorat, séjour de plus de 6 mois comme « *Visiting Professor* » et/ou « *Visiting Fellow* » dans une institution étrangère),
- La participation à des Comités de rédaction de revues non francophones,
- L'expertise internationale non scientifique (missions de consultance et/ou d'expertise auprès de gouvernements étrangers, d'institutions internationales ou de multinationales)
- L'expertise scientifique internationale (association disciplinaire, conseil et/ou évaluation auprès d'une instance de recherché, Conseil d'Administration ou Comité Scientifique d'un département ou d'une institution scientifique étrangère, réseau scientifique international)
- Les prix et les distinctions internationaux

Un mailing a été envoyé en deux temps à quelques 193¹ académiques de Sciences Po : une première phase en décembre et une seconde, de relance, en janvier 2011.

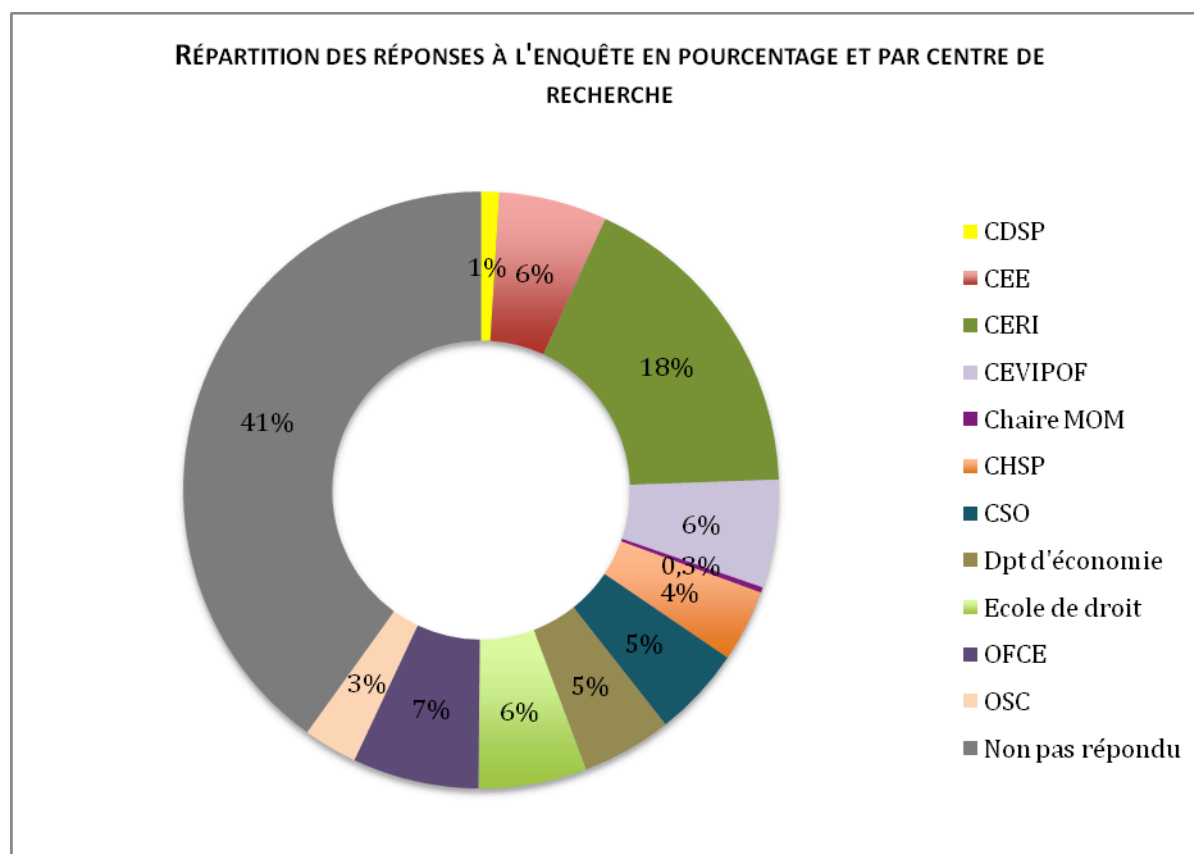
Chacun des académiques a reçu un document personnalisé et pré rempli sur la base des curricula vitae disponibles en ligne contenant les éléments témoignant de sa carrière internationale, selon le périmètre décrit ci-dessus.

Les publications de portée internationales seront prises en compte dans une étude ultérieure, en cours de réalisation.

Pour éclairer l'évolution de l'internationalisation du corps académique, les résultats de l'enquête sont présentés ci-après par décennie, de 1960 à 2010.

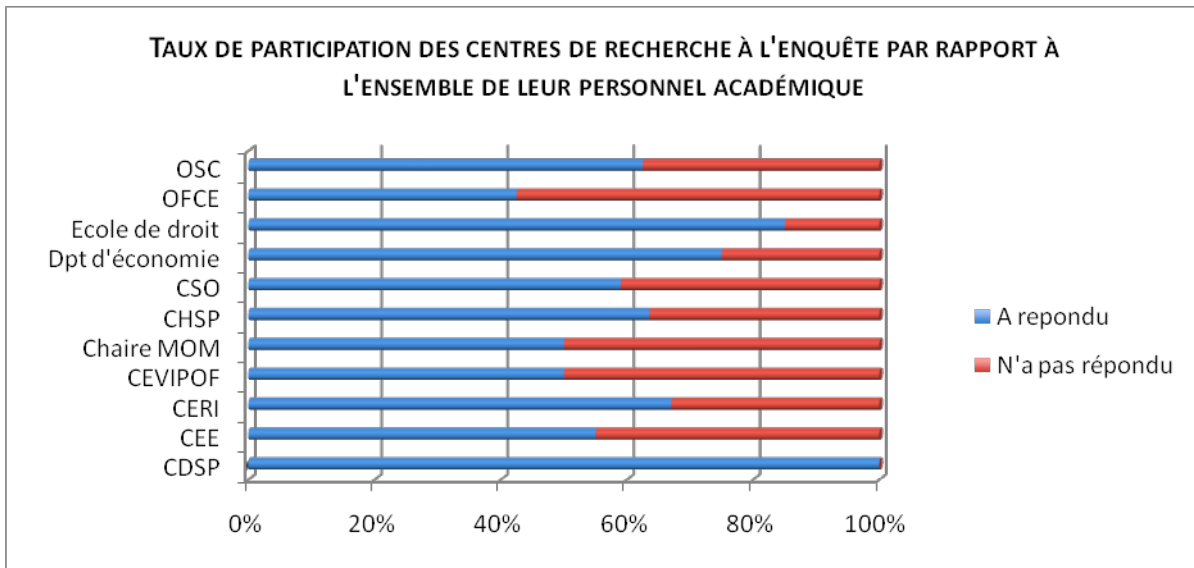
c. Résultat global du mailing

Sur l'ensemble du mailing (193 académiques consultés), nous avons obtenu un taux de réponse très satisfaisant de 58,5 % (113 réponses).



Les pourcentages ci-dessus sont calculés par rapport au nombre d'académiques interrogés (193 personnes). Par exemple, 18 % des académiques ayant répondu sont affiliés au CERI.

¹ Le mailing a été envoyé aux 193 académiques de Sciences Po en activité au moment de la collecte des données. Des recrutements ont été effectués depuis et nous envisageons de mettre à jour les données l'année prochaine.

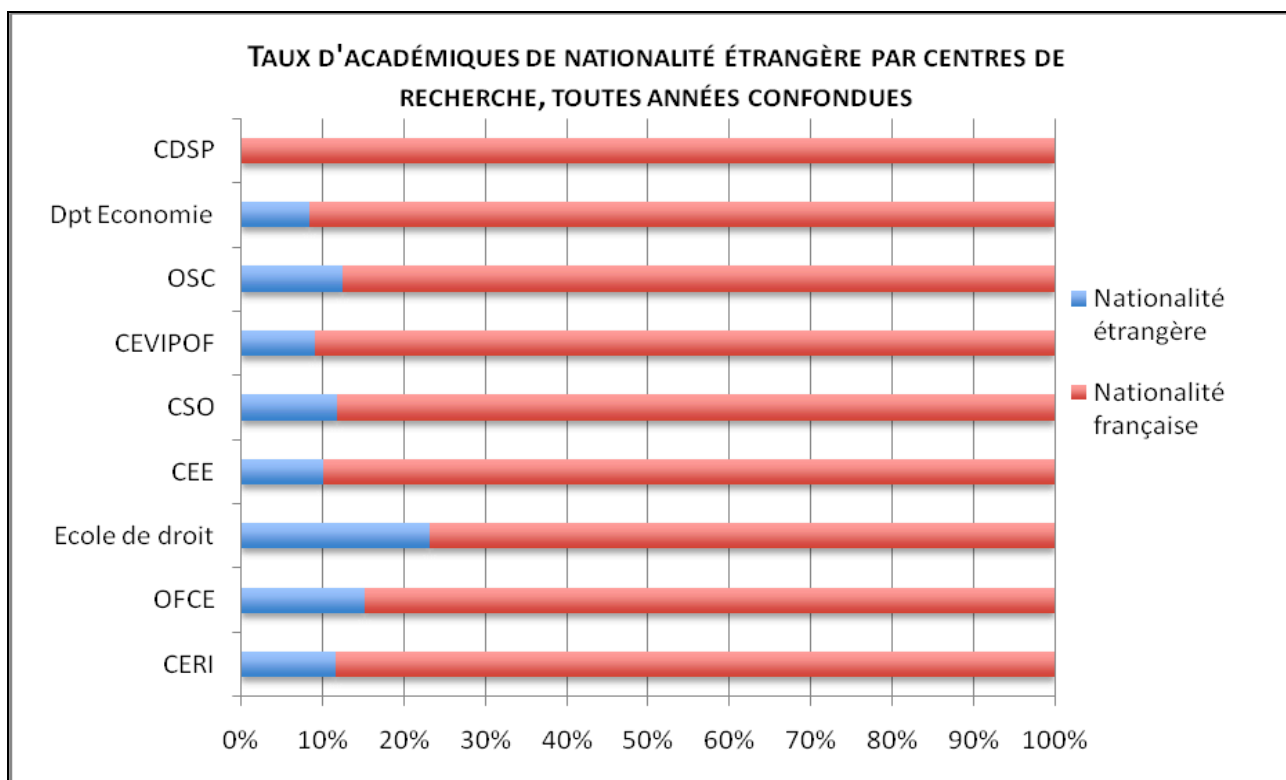
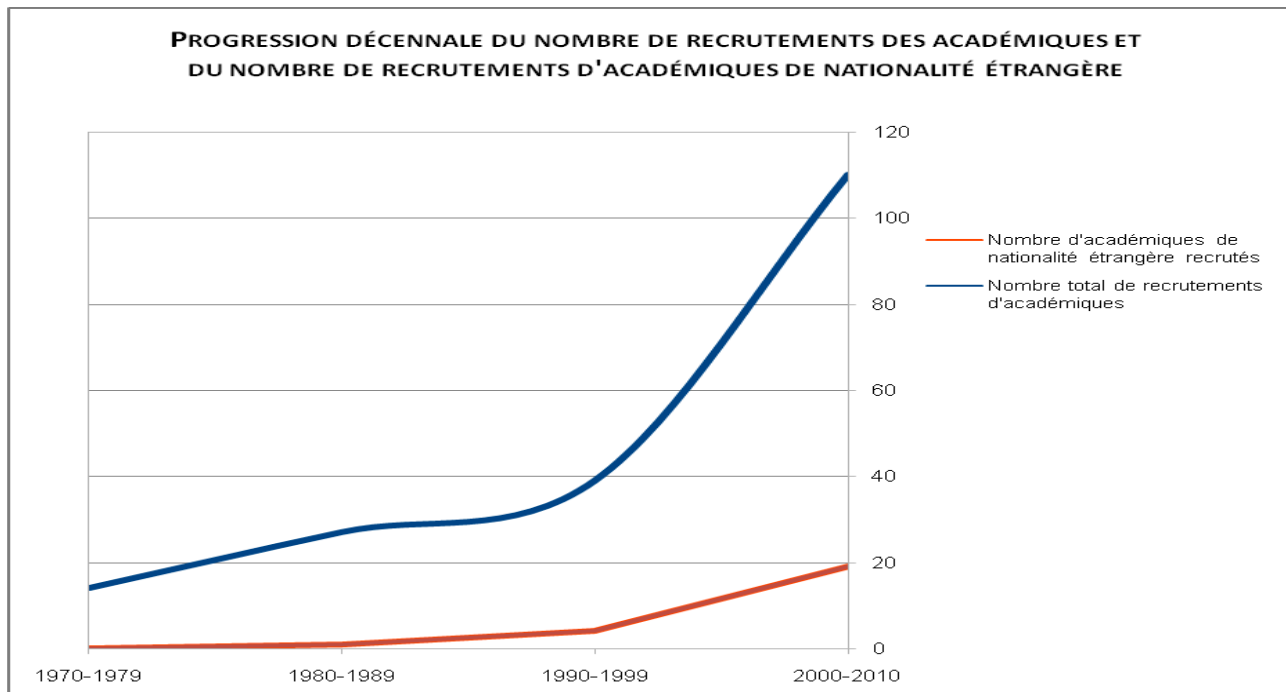


Les pourcentages indiqués ci-dessus sont calculés par rapport à l'ensemble des académiques affiliés aux centres de recherche. Par exemple, 62,5 % des académiques de l'OSC ont répondu à l'enquête et, par conséquent, 37,5 % des académiques de ce centre de recherche n'ont pas répondu. Cela ne signifie pas pour autant que nous n'avons pas d'information sur leur carrière internationale mais seulement qu'ils n'ont pas vérifié/validé et complété ces informations.

II. L'internationalisation du corps académique de Sciences Po : évolution décennale de 1970 à 2010

a. Évolution² des recrutements des académiques de nationalité étrangère

Au total, en 2010, 23 académiques sont de nationalité étrangère sur les 193 interrogés, soit 12 %.



² L'ensemble des tableaux concernant des évolutions ne compare pas le caractère international des académiques à des moments donnés mais plutôt des profils générationnels différents d'internationalisation. En effet, les données présentées concernent les 193 académiques, en activité, entrés à Sciences Po à des moments différents. Nous n'avons pas pris en compte les parcours des académiques partis à la retraite.

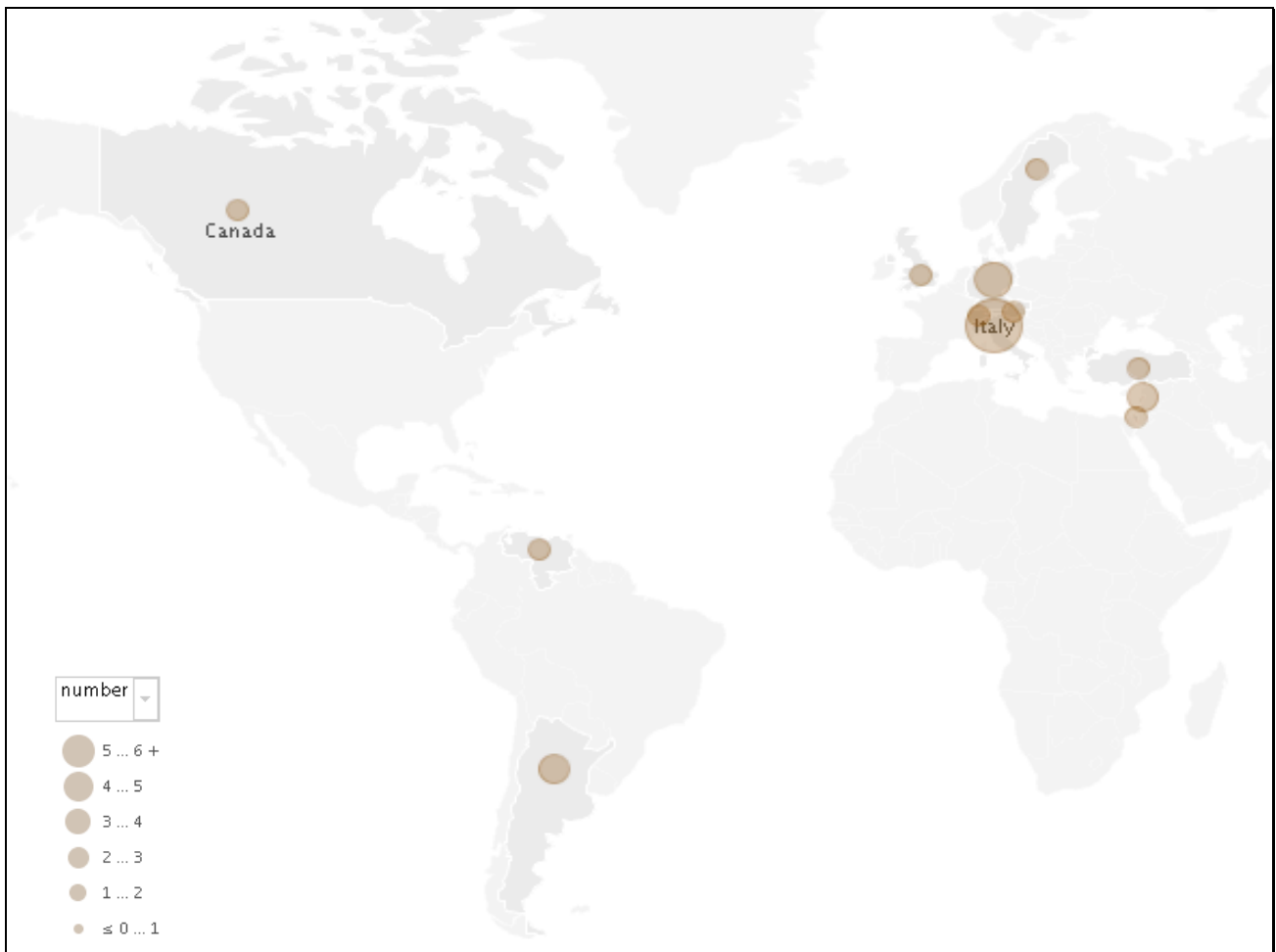


FIGURE 1 - PAYS D'ORIGINE DES ACADEMIQUES DE SCIENCES PO DE NATIONALITE ETRANGERE

Nationalité	Nombre d'académiques
Allemande	3
Autrichienne	1
Italienne	7
Canadienne	1
Libanaise	2
Suisse	1
Britannique	1
Suédoise	1
Turque	1
Argentine	2
Vénézuélienne	1
Israélienne	1

En 2010-2011, 16 % des enseignants vacataires de Sciences Po sont de nationalité étrangère, soit quatre point de plus que les académiques titulaires. Ils sont à 50 % Européens et à 33 % anglo-saxons (EU, GB, Canada, Australie, Afrique du Sud, Nouvelle Zélande)³.

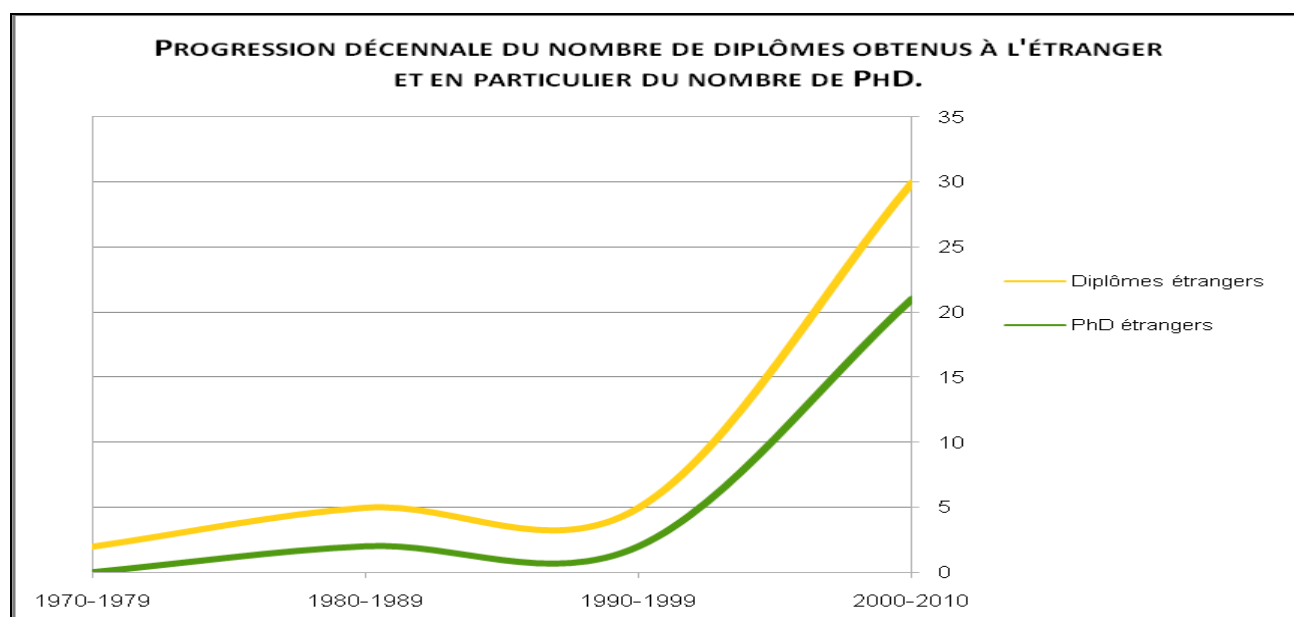
En France, l'École centrale de Paris emploie de 5 % à 10 % d'enseignants étrangers, contre 9 % à l'université Pierre-et-Marie-Curie (UPMC), et 55 % à HEC⁴.

À titre de comparaison, en 2010, 43 % des 758 académiques de la *London School of Economics and Political Science* (LSE) ne sont pas britanniques. Néanmoins, l'ouverture à l'international est très inégale selon les départements : les quatre départements d'économie de la LSE comptent pas moins de 67 % d'académiques étrangers. Des différences sensibles sont notables : l'*Accounting* emploie 40 % d'enseignants étrangers, le *Management Institute* 56 %, le département d'*Economics* 70 % et celui de *Finance* plus de 90 %.

b. Évolution des diplômes obtenus à l'étranger par le corps académique de Sciences Po

19,6 %⁵ du corps académique de Sciences Po a obtenu un diplôme à l'étranger.

13,5 % de ces diplômes étrangers sont des *PhD* dont 54 % ont été obtenus dans un pays anglophone (UK, USA, Canada).



³ Source, Statistiques du Pôle Enseignant, Ph.Petat.

⁴ Source, *Le Monde de l'éducation*, « La bataille de la matière grise est engagée », 08.03.11.

⁵ Hors diplômes de Langue et Erasmus.

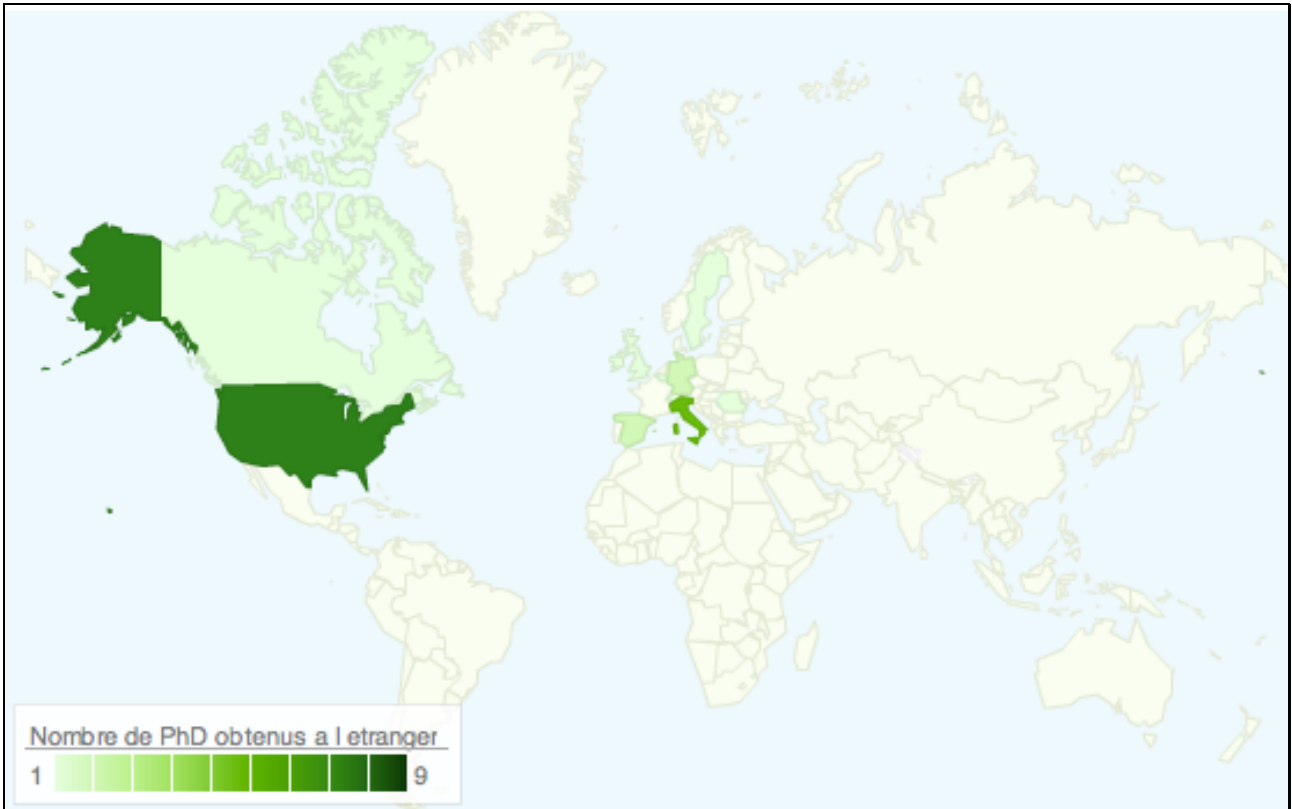


FIGURE 2 – PAYS D'ORIGINE DES PHD OBTENUS A L'ETRANGER PAR LES ACADEMIQUES DE SCIENCES PO – CARTE GENERALE

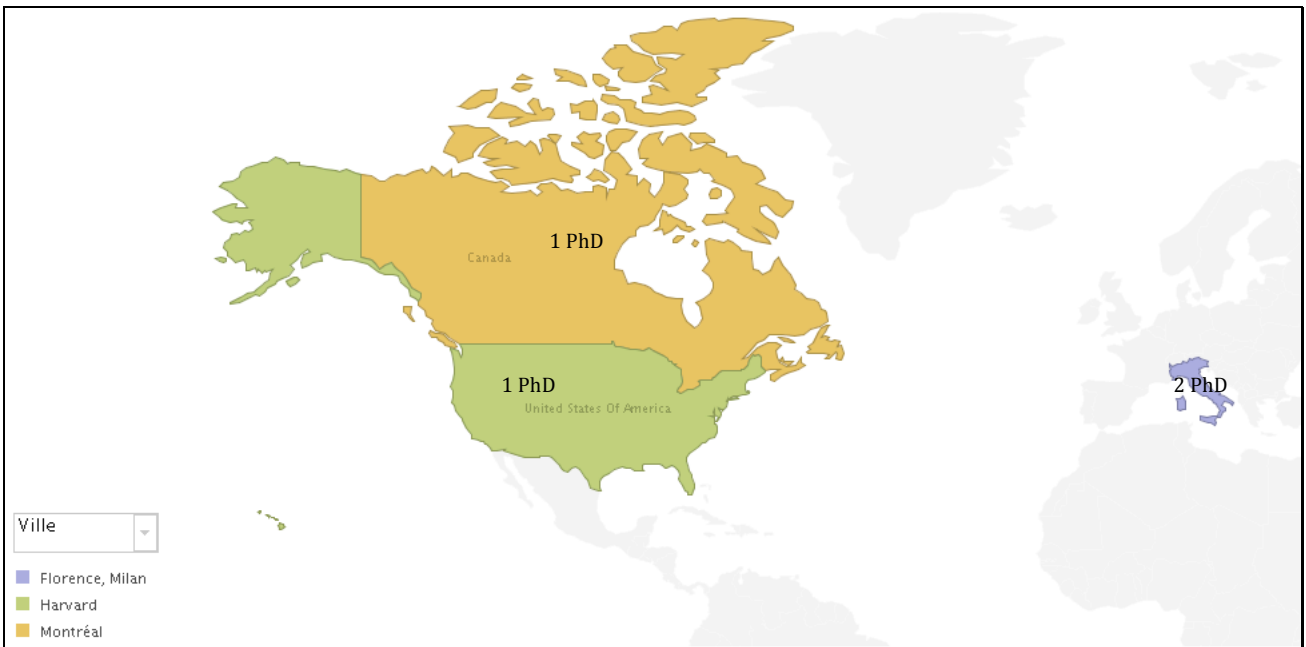


FIGURE 3 – PAYS D'ORIGINE DES PHD OBTENUS A L'ETRANGER PAR LES ACADEMIQUES DU CEE

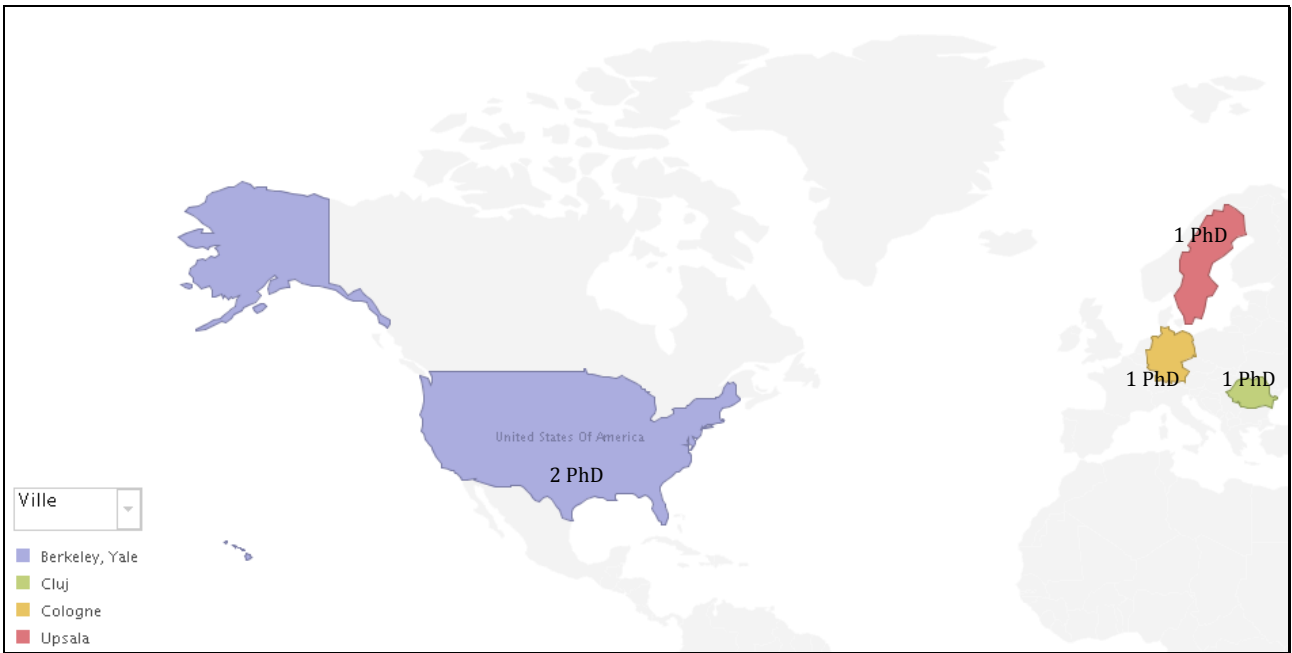


FIGURE 4 - PAYS D'ORIGINE DES PHD OBTENUS A L'ETRANGER PAR LES ACADEMIQUES DU CERI

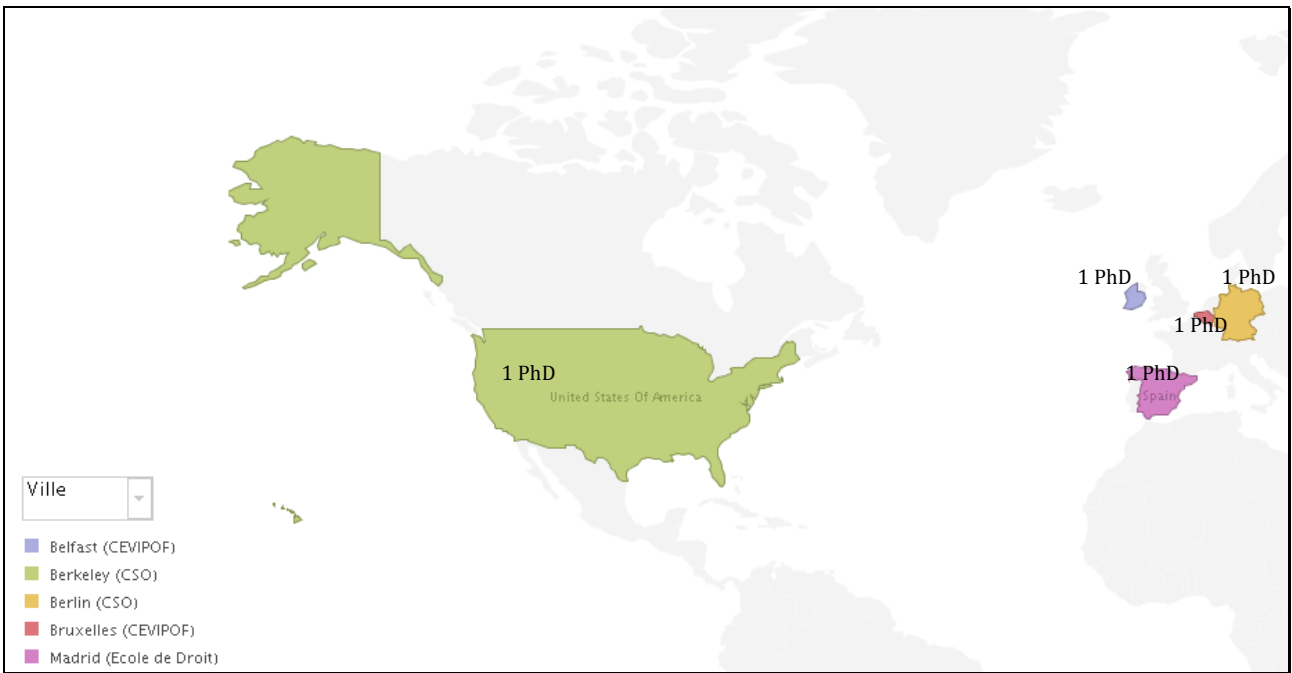


FIGURE 5 - PAYS D'ORIGINE DES PHD OBTENUS A L'ETRANGER PAR LES ACADEMIQUES DU CEVIPOF, DU CSO ET DE L'ECOLE DE DROIT

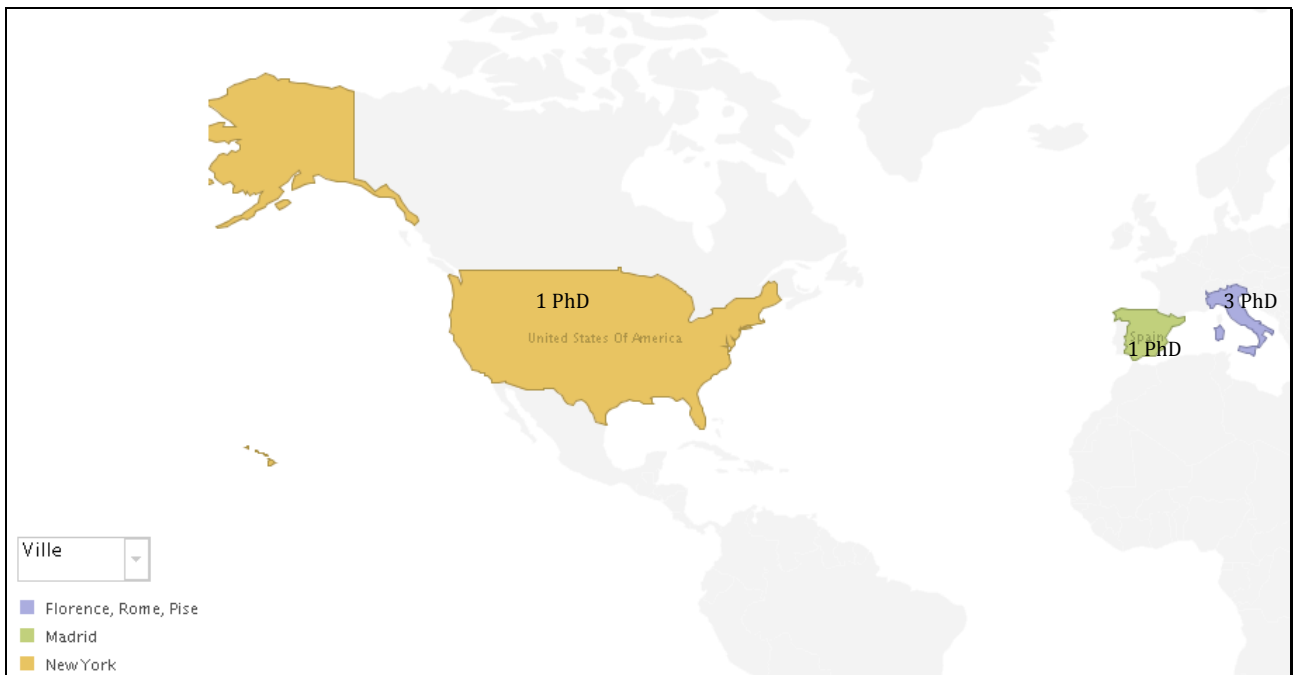


FIGURE 6 - PAYS D'ORIGINE DES PHD OBTENUS A L'ETRANGER PAR LES ACADEMIQUES DE L'OFCE

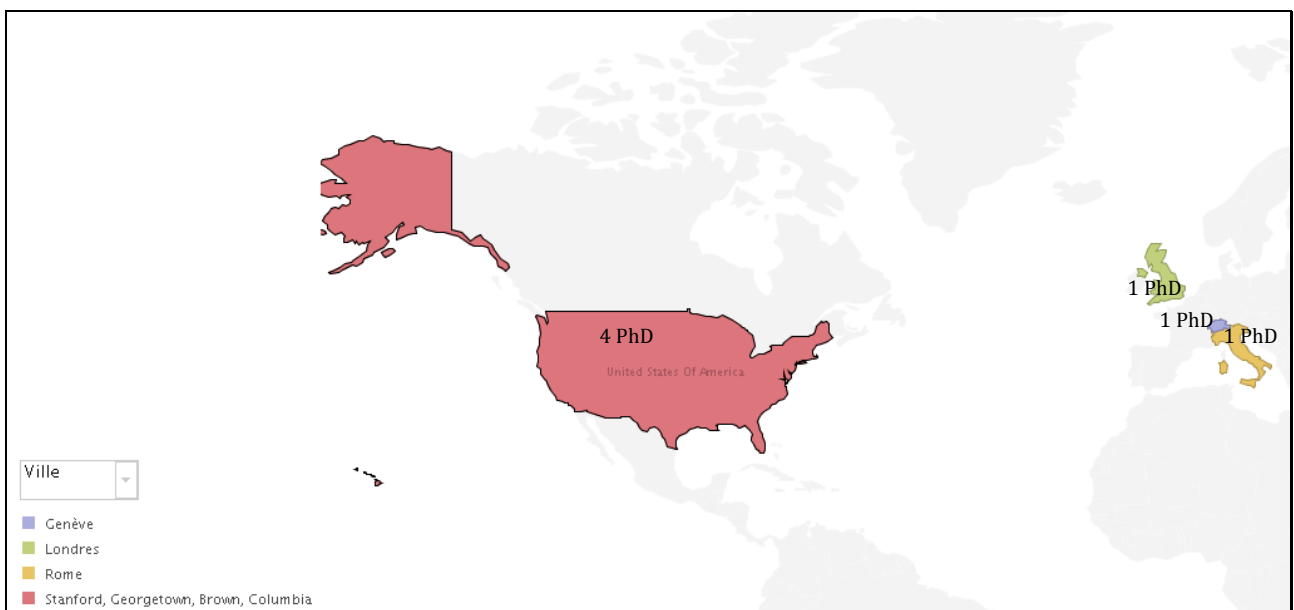
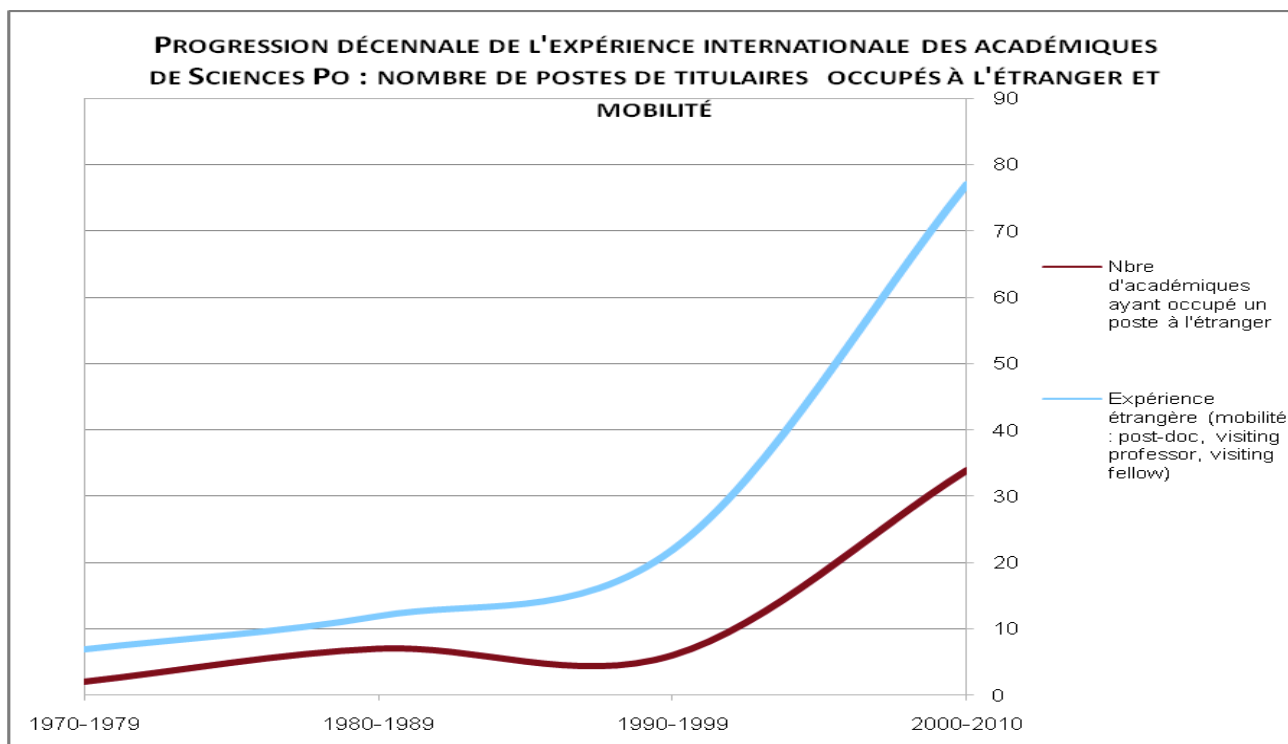


FIGURE 7 - PAYS D'ORIGINE DES PHD OBTENUS A L'ETRANGER PAR LES ACADEMIQUES DU DEPARTEMENT D'ECONOMIE

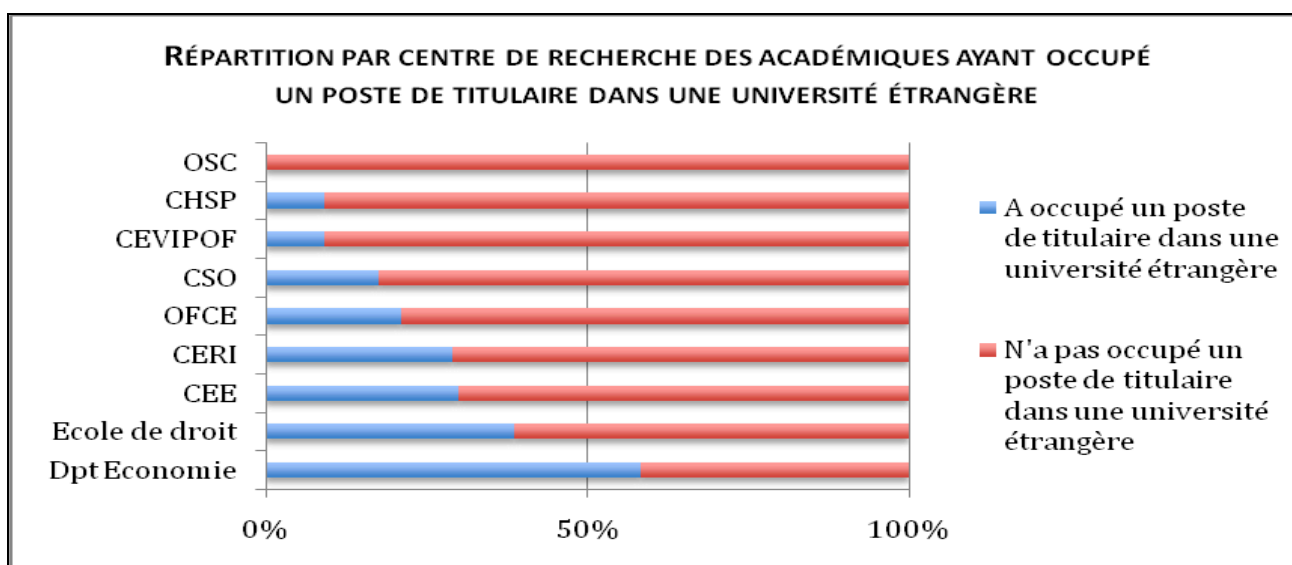
À titre de comparaison, si 67 % des économistes de la *London School of Economics* sont de nationalité étrangère, 80 % ont terminé leurs études (PhD) dans des universités américaines ou à la LSE. La diversité des origines nationales masque une homogénéité des parcours de formation. Ce n'est pas le cas à Science Po où les 26 thèses ont été soutenues dans 11 pays. Par contre, sur les 7 thèses soutenues en économie, 5 l'ont été en Grande-Bretagne ou aux États-Unis.

c. Évolution du nombre d'académiques ayant eu une expérience internationale



1. Postes de titulaires obtenus à l'étranger par le corps académique

24 % des académiques de Sciences Po ont été recrutés et ont occupé un poste de titulaire dans une université étrangère, notamment ceux du département d'économie (58 %), de l'École de droit (38,5 %), du CEE (30 %) et du CERI (29 %).



2. Expériences internationales dans la carrière des académiques de Sciences Po : post-doctorat, Visting Professor ou Visiting Fellow pour une durée de plus de 6 mois.

Les académiques de Sciences Po sont mobiles puisque 63 % d'entre eux ont eu l'occasion de passer au moins une année académique à l'étranger au cours de leur carrière.

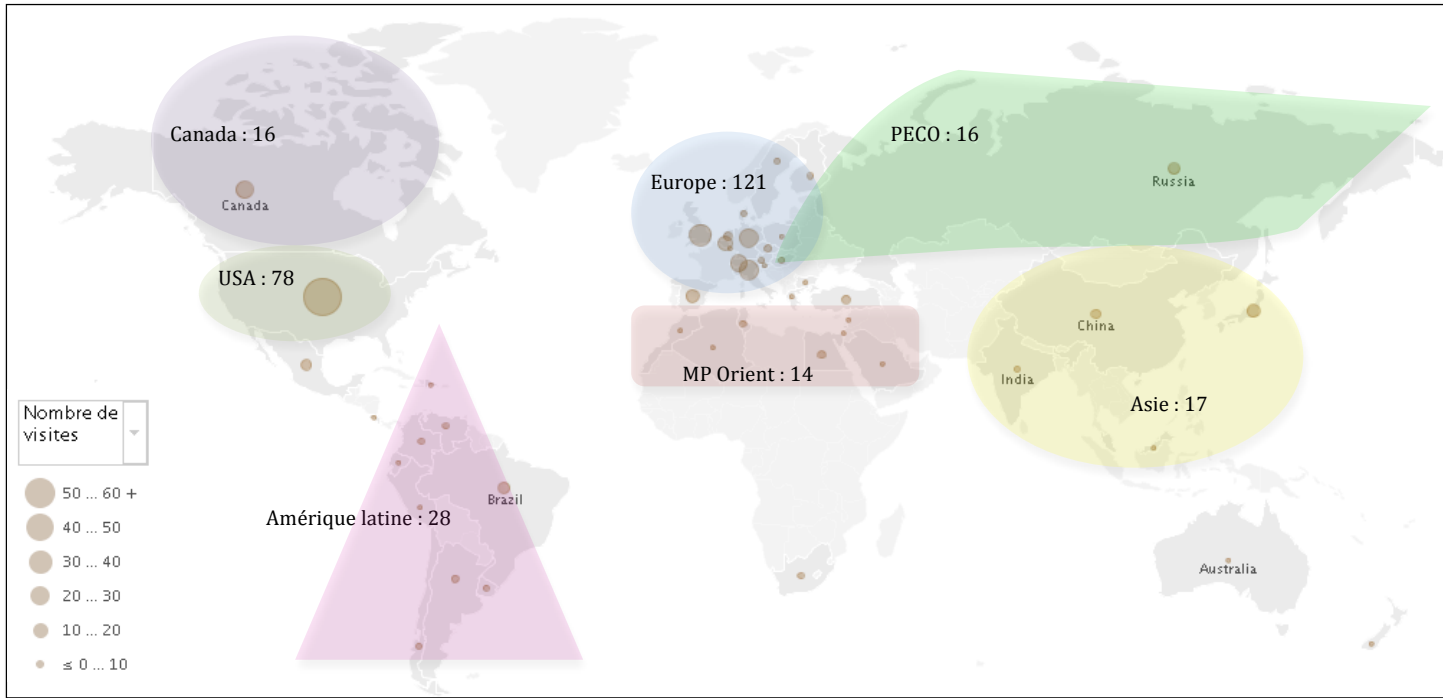
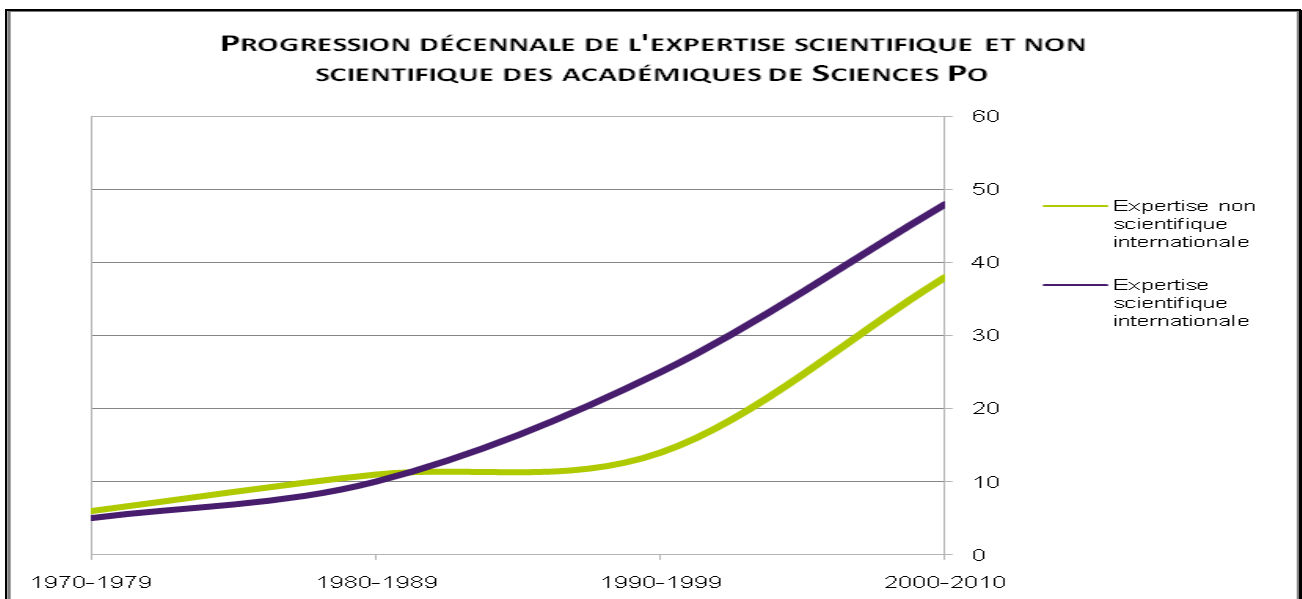


FIGURE 8 – DESTINATION DES SEJOURS A L'ETRANGER DES ACADEMIQUES DE SCIENCES PO

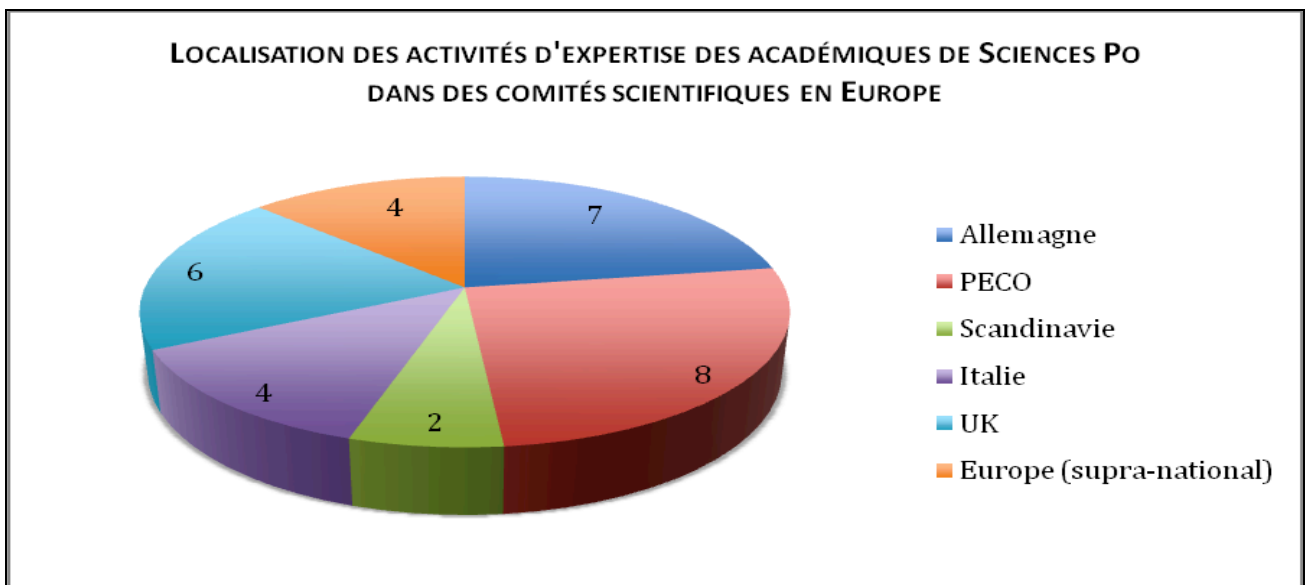
d. Évolution de l'expertise scientifique et non scientifique internationale des académiques de Sciences Po



1. Expertise scientifique

51 % des académiques de Sciences Po entretiennent ou ont entretenu des relations privilégiées avec des universités étrangères, ont représenté la France dans des associations disciplinaires étrangères ou internationales ou ont été sollicités pour évaluer des projets.

En termes de collaborations et de sollicitation de l'expertise scientifique des académiques de Sciences Po, l'Europe apparaît comme la partenaire privilégiée, notamment les Pays d'Europe centrale et orientale et l'Allemagne, très loin devant les États-Unis, l'Asie et l'Amérique latine. Le critère de proximité géographique et linguistique joue à plein, ainsi que le caractère intégré de la recherche au niveau européen.



Concernant la représentativité de Sciences Po dans les associations disciplinaires internationales, l'institution est bien représentée à la fois dans les associations internationales (en particulier, *l'International Sociological Association, International*

Political Science Association, le Congrès des Sciences Historiques) et dans des associations étrangères nationales.

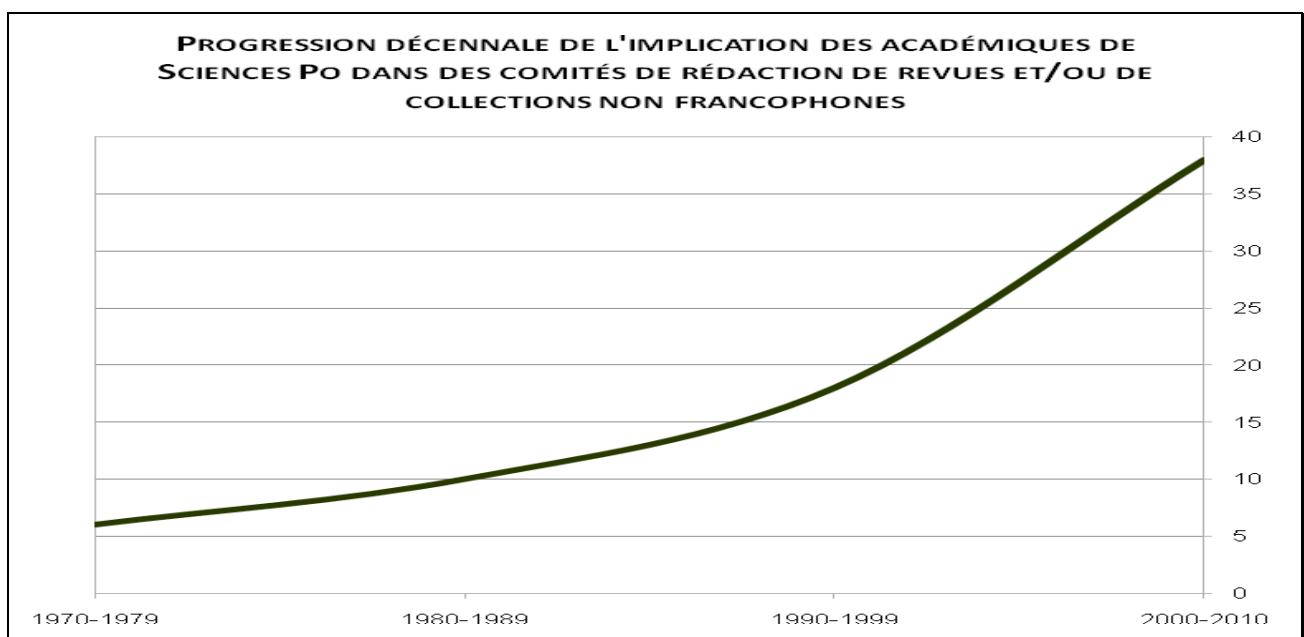
2. Expertise non scientifique

35 % des académiques de Sciences Po assurent ou ont assuré une activité de consultance auprès de gouvernements étrangers, d'institutions internationales ou de multinationales.

e. Évolution de la participation des académiques de Sciences Po à des comités de rédaction de revues non francophones

35 % des académiques de Sciences Po ont été sollicités ou sont sollicités pour participer à des comités de rédaction de revues et/ou de collections non francophones. Ces revues sont en grande majorité anglophones ou hispanophones, quelques unes sont lusitaniennes, italiennes et roumaines.

Les disciplines représentées sont le droit, les relations internationales, les sciences politiques, l'urbanisme, la sociologie, l'économie et l'histoire.



f. Évolution des prix, récompenses et distinctions internationaux obtenus par le corps académique de Sciences Po

20 % des académiques de Sciences Po interrogés ont obtenu des distinctions internationales dont 13,3 % sont hors financements d'études. 5,5 % des académiques sont professeur honoraire ou docteur honoris causa d'au moins une université internationale.

